



Convocation Séance du conseil communal

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés d'assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **mercredi, le 13 décembre 2023 à 18.30 heures** au centre culturel « A Lannen » à Osweiler, 3, Rue de l'École, afin de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

- 15-2023-01 Approbation du budget rectifié 2023 et du budget 2024.
- 15-2023-02 Adoption du plan d'aménagement particulier PAP nouveau quartier concernant des fonds situés à Steinheim, au lieu-dit « Déckeschhaischen ».
- 15-2023-03 Approbation de plusieurs décomptes de travaux extraordinaires.
- 15-2023-04 Fixation des nuits blanches pour l'année 2024.
Transactions immobilières :
 1. Approbation d'un compromis de vente concernant l'acquisition de deux parcelles sises à Born, au lieu-dit « Im Kremel », numéros cadastraux 1389/469 et 1390/2805.
 - 15-2023-05 2. Approbation d'un compromis de vente concernant l'acquisition d'une parcelle sise à Born, au lieu-dit « Im Kremel », numéro cadastral 1386/467.
 3. Approbation d'un compromis d'échange dans l'intérêt de l'entretien du cours d'eau canalisé « Giischerbaach » à Osweiler.
- 15-2023-06 Modification des statuts du syndicat « Internationales Abwasserklärwerk Rosport-Mompach/Trier-Land ».
- 15-2023-07 Nouvelle répartition du supplément de congé politique entre les conseillers communaux.
- 15-2023-08 Nomination d'un nouveau représentant auprès du Centre d'Initiative et de Gestion Régional, en abrégé CIGR Mëllerdall.
- 15-2023-09 Approbation de plusieurs contrats de concession funéraire.
- 15-2023-10 Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
- 15-2023-11 Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers.

Rosport, le 6 décembre 2023
Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,
Stéphanie WEYDERT

Le secrétaire,
Patrick HEINEN